联合国粮食及农业组织
FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION
منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy Cables: FOODAGRI ROME Telex: 610181 FAO I Telephone: 57971

Division AGP

Acridiens, autres migrateurs nuisibles et opérations d'urgence

SITUATION ACRIDIENNE (CRIQUET PELERIN) RESUME ET PREVISIONS

No. 122 **OCTOBRE A DEBUT NOVEMBRE 1988**

RESUME

La situation est restée grave pendant toute la période à l'étude. En Afrique de l'Ouest, il y a eu de nouvelles migrations vers l'Océan Atlantique, et des îles du Cap-Vert et des Caraïbes orientales ont été à nouveau envahis. Il y a également eu de vastes migrations en direction du nord, et le Maroc a été à nouveau envahi. Il y a eu des éclosions et des formations de bandes larvaires à grande échelle au Sénégal et en Mauritanie et, dans des proportions moindres, en Gambie et en Guinée-Bissau. A la fin novembre, des essaims de la nouvelle génération ont commencé à se former au Sénégal et en Mauritanie. Des essaims ont également continué à se former, à différentes échelles, au Mali, au Niger et au Tchad, mais tout était pratiquement terminé à la fin novembre.

En Afrique du Nord-Ouest, de vastes opérations de lutte contre les essaims se sont poursuivies pendant toute la période à l'étude, notamment au Maroc, après la grande invasion survenue fin octobre-début novembre. Des mesures de lutte contre les essaims ont également été prises en Algérie, mais ont progressivement baissé d'intensité vers la fin novembre.

En Afrique de l'Est, de nouveaux essaims se sont formés et se sont dirigés vers la mer Rouge et les zones limitrophes du Soudan oriental, mais les conditions ne semblent pas très favorables à la reproduction. Il y avait encore des essaims dans le nord de l'Ethiopie, et il y avait reproduction à petite échelle à Djibouti.

Au Proche-Orient, des essaims ont continué à envahir les Tihamas de l'Arabie saoudite et de la République arabe du Yémen et ont évolué vers l'est, pour finalement atteindre l'Iraq, le Koweït, Bahrein et Qatar à la fin octobre-début novembre. Fin octobre des reproductions ont débuté à grande échelle en Arabie saoudite. Fin novembre, des bandes larvaires étaient en train de se former.

En Asie du Sud-Ouest, il y a eu une invasion limitée du sud-ouest de l'Iran au début novembre, et on a reçu un rapport non confirmé indiquant la présence de criquets dans l'ouest de l'Afghanistan. La situation reste calme au Pakistan et en Inde.

W/S9638

AFRIQUE DE L'OUEST

Météorologie

Le Front intertropical (FIT) s'est déplacé progressivement vers le sud pendant la période à l'étude et à la mi-novembre, il se situait entre 11 et 14 degrés de latitude nord, sur le Sénégal et le Mali, et entre 9 et 12 degrés sur le Niger et le Tchad.

Selon les images Meteosat, il n'y a pas eu de fortes pluies dans la région au nord de 14 degrés de latitude nord pendant la période considérée. Cependant, des rapports de terrain signalent que des pluies modérées sont tombées dans la zone de Bir Moghrein, dans le nord de la Mauritanie, à la fin octobre.

Conditions de reproduction

D'après les images NOAA|VHRR, les conditions de reproduction ont continé à se détériorer en octobre dans la plus grande partie du Sahel. Au Sénégal, la végétation s'est rapidement fanée dans la seconde quinzaine d'octobre, et seules quelques zones limitées restent propices à la reproduction dans le nord du Sénégal et le sud de la Mauritanie.

Criquets

MAURITANIE

Pendant la période à l'étude, la plupart des régions de la Mauritanie ont continué à être touchées par des infestations généralisées. Au sud du 17e parallèle, les régions de Tagant, Inchiri, Brakna, Trarza, Guidimaka et Gorgol, et les deux Hodhs, ont été infestés par des essaims en phase de maturation, des ailés immatures et des bandes larvaires, principalement du dernier stade. Début novembre, de nouvelles bandes larvaires ont été signalées dans la zone côtière s'étendant entre Nouakchott et Rosso et dans les zones d'Aouker, Tagant, Hodh Charghi et Gorgol; fin novembre, des essaims de la nouvelle génération étaient en train de se former à moyenne ou grande échelle.

Au nord du 17e parallèle, des essaims ont été signalés au début novembre dans les zones de Atar et Cap Timiris; à partir de la fin octobre, il y a eu une migration vers le nord, en direction de l'ouest du Sahara et du Maroc. Pendant la période à l'étude, on a reçu un nombre croissant de rapports faisant état de graves dégâts dans les champs.

Les opérations de lutte se sont poursuivies pendant toute la période à l'étude et au 14 novembre, 548 946 ha avaient été traités.

SENEGAL

La situation est restée très critique au Sénégal pendant toute la période considérée. De nouveaux essaims immatures venant du nord ont envahi les zones de Thies, St-Louis, Louga et Matam dans la dernière décade d'octobre et au début de novembre. Dans la seconde quinzaine d'octobre, un très grand nombre de bandes larvaires, principalement du premier stade, se sont formées dans le nord-ouest du Sénégal, dans la zone Louga-Thiamene-Diourbel-Tivaoune (environ à la position 1435 N à 1540N|1543W à 1650 W).

Début novembre, il y avait principalement des bandes larvaires du dernier stade et on estimait que des opérations de lutte pourraient être nécessaires sur 500 000 ha. Des bandes larvaires des premiers stades ont également été signalées dans les zones de Matam, Fatick, Zinguinchor et Kolda dans la première quinzaine de novembre. Le 7 novembre, il y avait des mues imaginales dans les zones de Thies et Diourbel, puis, le 11 novembre, dans la zone de Rao. Fin novembre, on signalait la formation d'essaims immatures de la nouvelle génération; des essaims matures en phase d'accouplement ont également été observés dans la zone de Matam. Dans la seconde moitié de la période considérée, on a signalé de graves dégâts dans les champs.

De vastes opérations de lutte terrestre et aérienne se sont poursuivies pendant toute la période considérée et au 16 novembre, 909 344 ha avaient été traités.

CAP-VERT

Selon les renseignements reçus, de nouveaux essaims immatures auraient envahi de nombreuses îles les 11 et 12 octobre, puis entre le 31 octobre et le 3 novembre. Des essaims immatures très denses, dont la taille variait de 1 à 12 km2, ont été signalés à Santa Antao, Santiago, Fogo, Sal, San Nicolau, Maio, Boavista, Brava et San Vincente en octobre et au début novembre. Des précipitations variant de modérées à fortes sont tombées les 7 et 8 novembre; le 13 novembre, on observait des essaims en phase de maturation et d'accouplement à Santiago. Des opérations de lutte au sol ont été entreprises en octobre et dans la première quinzaine de novembre, mais on ne dispose pas d'autres renseignements à ce sujet.

OCEAN ATLANTIQUE

Pendant la période à l'étude, des navires ont envoyé les signalisations suivantes:

Le 28 octobre, un navire a signalé des criquets immatures isolés entre 2112N|5823W et 1917N|6031W, portés par des vents d'est soufflant à 10 noeuds.

Le 31 octobre, un navire a signalé qu'environ 10 criquets matures s'étaient posés à bord. La position du navire était 1710N|2225W et le vent soufflait du nord à 10 noeuds.

Le 3 novembre, un navire a signalé que des groupes de criquets immatures, ou de maturité hétérogène, s'étaient posés à bord alors que le navire se situait à 0753N|2821W et 0936N|2748W. Le vent, du nord-est, soufflait à 10 noeuds.

Le 4 novembre, un navire a signalé qu'environ 30 ailés immatures s'étaient posés à bord. Le navire se trouvait à 0433N|4716W et le vent, du sud-est, soufflait à 5 noeuds. Le 5 novembre, ce navire a également signalé la présence d'autres criquets à bord et a aperçu un grand nombre de criquets immatures morts en mer aux positions 0739N|5252W et 0157N|5321W. Le vent, d'est, soufflait à 9 noeuds.

Le 9 novembre, un navire a signalé des groupes de criquets immatures entre 1305N|3520W et 1240N|3546W. Le vent, du nord-est, soufflait à 15 noeuds.

GAMBIE

Le 25 octobre, on a signalé une nouvelle invasion d'essaims matures, dont l'un atteignait 6 km2. Fin octobre, il y avait également des éclosions sur la rive nord et à la mi-novembre, de nombreuses bandes larvaires étaient présentes dans cette zone, ainsi que sur la rive sud.

GUINEE BISSAU

Le 12 octobre, un petit essaims d'environ 4 ha a été signalé à Doungal. Du 14 au 20 octobre, de nombreux petits essaims matures dont la taille variait de 6 à 100 ha ont été signalés dans à peu près 20 localités de la région de Zuinguinchor (nord-ouest). Des pontes de faible ampleur ont été signalées dans plusieurs des localités mentionnées ci-dessus, et fin octobre il y avait des éclosions limitées dans les zones de Susana (1219N|1628W), Basseo (1220N|1636W), Elia (1219N|1623W) et Igins (1214N|1628W). Des opérations limitées de lutte au sol ont été entreprises et au 3 novembre, 70 ha avaient été traités.

Le CAMEROUN a été déclaré exempt de criquets jusqu'au 4 novembre.

MALI

Régions de Tombouctou-Segou

Dans la première quinzaine d'octobre, des bandes larvaires, principalement des troisième et quatrième stades, s'étendaient, selon les informations reçues, de Nampala, près de la frontière avec la Mauritanie, jusqu'à Lere et Niafounke, dans la région des lacs, et vers l'est jusqu'à Tombouctou. Une bande larvaire aperçue près de Tombouctou le 9 octobre était longue d'environ 30 km, et une autre observée entre Tombouctou et Goa, de 50 km. Début novembre, des mues imaginales et des formations d'essaims étaient en cours. A cette même époque, on a également aperçu des ailés matures de faible densité en phase de ponte dans les zones du lac Aougoundou et de Niangaye.

Gao

Le 17 octobre, d'importantes populations de bandes larvaires ont été aperçues à Timetrine (1854N à 1910N|0013W). Les mues imaginales et les formations d'essaims auraient commencé début novembre.

Mopti

Dans le courant du mois d'octobre, des bandes larvaires éparses ont été aperçues dans la zone de Bambara-Maounde et entre Gossi et Gao.

Les opérations de lutte, d'ampleur faible à modérée, se sont poursuivies pendant toute la période à l'étude et au 11 novembre, 358 115 ha avaient été traités.

NIGER

Dans la première décade d'octobre, l'activité acridienne était particulièrement intense dans les zones de Tahoua et d'Agadez. Dans la zone de Tahoua, il y avait un peut partout des populations d'ailés immatures de faible densité (3 à 5 sujets au m2), ainsi que des bandes larvaires éparses du dernier stade.

La position approximative de cette infestation est de 16N à 17N/ 0420E à 0645E. L'infestation a duré jusqu'à la fin octobre.

Dans la zone d'Agadez, des essaims immatures et en phase de maturation étaient présents dans l'ouest de l'Air et dans le Tamesna à la fin octobre et il y avait aussi des bandes larvaires éparses.

Des opérations de lutte se sont poursuivies pendant toute la période considérée, et au 3 novembre, 635 000 ha avaient apparemment été traités.

TCHAD

En octobre, on a aperçu dans les districts de Biltine et Ouaddai (est du Tchad) des essaims en vol vers l'ouest et le nord-ouest. Au début novembre, il y a eu une réduction progressive du nombre d'essaims signalés, mais selon les derniers rapports, les essaims étaient arrivés à maturité. Des ailés matures en phase d'accouplement ont été aperçus dans le nord du Tibesti au début novembre, mais on ne connaît pas l'importance des populations de criquets dans cette région. En octobre et dans la première quinzaine de novembre, les opérations de lutte contre les bandes larvaires et les essaims immatures se sont également poursuivies à faible échelle dans les régions de Kanem, B.E.T. et Biltine, mais à la mi-novembre, la situation était jugée dans l'ensemble relativement calme. Au 16 novembre, 83 962 ha avaient été traités.

AFRIQUE DU NORD-OUEST

Météorologie

D'après les images Meteosat, des pluies peu abondantes seraient tombées un peu partout au Maroc et dans les zones limitrophes du Sahara et de l'Algérie, au nord du 25ème parallèle, dans la première décade de novembre, alors qu'il y aurait eu des pluies modérées à abondantes dans le nord du Maroc. Des systèmes de basse pression centrés sur l'Espagne ont dirigé forts courants du sud sur la région dans la première et la troisième décades de novembre.

Conditions de reproduction

Selon les images NOAA|VHRR, les conditions ne seraient propices à la reproduction que dans les zones situées environ au nord du 34ème parallèle, en Algérie et en Tunisie. Au Maroc, les conditions sont favorables dans une zone s'étendant d'Agadir à Fez. En Libye, il semblerait, d'après les images, que les conditions soient en général défavorables à la reproduction. Il faut cependant noter que des températures hivernales particulièrement basses sur le nord de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie confineront probablement la reproduction dans les zones les plus méridionales, où les conditions ne semblent pas actuellement favorables.

Criquets

ALGERIE

Les essaims ont continué à remonter vers le nord de l'Algérie pendant la période considérée. Les zones de Tindouf et d'Adrar ont à nouveau été envahies à faible échelle en novembre, ce qui montre que des essaims provenant du nord-Mali, du Niger et de la Mauritanie se sont légèrement déplacés; aucune grande migration à destination de l'Algérie n'a cependant été observée pendant cette période. De vastes mesures de lutte ont été entreprises contre les essaims dans la seconde quinzaine d'octobre et la première de novembre. En général, les opérations de lutte étaient concentrées au sud de l'Atlas, dans les zones d'Adrar, Bechar, Tamanrasset et El Bayadh, même si des mesures assez limitées ont également été prises dans la zone de Tlemcen, au nord de l'Atlas. Fin novembre, les opérations de lutte ont fortement diminué d'ampleur. Au 20 novembre, 130 562 ha avaient été traités.

MAROC

Le Maroc a à nouveau été envahi par des essaims venant du sud et du sud-est dans la seconde quinzaine d'octobre et au début de novembre. De grands essaims ont été aperçus dans la vallée du Souss et en novembre, les essaims ont encore poussé vers le nord. Les opérations de lutte se sont poursuivies dans les zones de Oudja, Bouarfa, Errachidia, Ouarzazate, Ait Melloul, Tata, Guelmin, Khenifera, Laayoune et Dakhla pendant la période considérée. Les principales opérations ont eu lieu dans les zones de Guelmim, Ait Melloul, Ouarzazate et Tata. Du 10 octobre au 24 novembre, 1 072 000 ha ont été traités.

TUNISIE

Dans la seconde moitié de cette période on a reçu un rapport non confirmé indiquant la présence de criquets épars dans le sud de la Tunisie.

AFRIQUE DE L'EST

Météorologie

Selon les images Meteosat, depuis la seconde décade d'octobre, il n'y a pas eu de fortes pluies sur le nord de l'Ethiopie et la côte soudanaise de la mer Rouge.

Conditions de reproduction

D'après les images NOAA/VHRR, il y a eu une nouvelle réduction des zones propices à la reproduction dans l'ouest et le centre du Soudan. Toutefois, des zones favorables persistent au sud du 14ème parallèle, notamment à proximité de la frontière avec le Tchad. Dans l'est du Soudan, les conditions restent favorables dans la région de Kassala, mais dans la dernière décade d'octobre, les zones côtières de la mer Rouge, au Soudan et dans le nord de l'Ethiopie, ne semblaient pas très favorables à la reproduction, car les zones de végétation verte étaient trés limitées. En Ethiopie, la région de l'Ogaden a été jugée extrêmement favorable à la reproduction à la fin octobre.

Criquets

SOUDAN

Darfour

Fin octobre, on signalait de fortes infestations de bandes larvaires, sur une superficie estimée à 53 000 ha, principalement dans le nord-Darfour. Plusieurs essaims matures ont également été aperçus fin octobre dans le nord et le sud-Darfour. A la mi-novembre, on signalait des bandes larvaires et des essaims immatures.

Kordofan

Fin octobre, on signalait dans le nord-Kordofan des bandes larvaires du dernier stade et des essaims immatures. A la mi-novembre, il y avait, au nord-Kordofan, des essaims matures et immatures, et les bandes lavaires étaient très circonscrites.

Khartoum, Nil Blan et Gezira

Fin octobre, on a signalé des bandes larvaires et des essaims immatures couvrant environ 30 000 ha. A la mi-novembre, des essaims matures et immatures ont été aperçus.

Nord

On signalait, fin octobre, des infestations limitées de bandes larvaires. A la mi-novembre, il y avait des essaims matures et immatures.

Kassala

Des bandes larvaires et des essaims immatures ont été signalés sur environ 40 000 ha à la fin octobre. Il y a eu également des éclosions à grande échelle.

Mer Rouge

Des essaims immatures ont été signalés à la fin octobre. On a aperçu des essaims en phase de ponte qui envahissaient la zone du delta du Tokar à la fin octobre. A la mi-novembre, on signalait la formation de bandes larvaires à petite échelle.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, les essaims ont apparemment continué à migrer du centre du Soudan vers l'est. Les mesures de lutte se sont poursuivies à grande échelle et à la mi-novembre, environ 846 000 ha avaient été traités.

ETHIOPIE

Dans la seconde quinzaine d'octobre, plusieurs essaims, dont la taille variait de 150 à 800 ha, auraient été détruits dans les zones d'Adi Ugri, Adi Teclezan, Tera Imni (1501N/3838E) et Wadi Aderbabo (1700N|3900E). L'essaim détruit à Wadi Aderbabo était déjà mature. Le 21 octobre, lors d'une prospection aérienne de la zone côtière située entre Massawa et Karora, on a repéré deux essaims de densité moyenne, mesurant 600 èt 150 ha, à Wadi Falcat (1730N|3850E), ainsi qu'un essaim de faible densité à Wadi Karora.

D'autres rapports non confirmés indiquant la présence d'essaims ont également été reçus de l'Erythrée. Le 22 octobre, un petit essaim a été aperçu à Nefasit (1534N|3906E). Dans la première décade de novembre, on a reçu d'autres rapports indiquant la présence d'essaims matures et immatures à l'est et au sud-est d'Asmara et les opérations de lutte auraient été intensifiées. A la mi-octobre, on a reçu plusieurs rapports non confirmés signalant des essaims dans la province du Tigré, mais lors d'un vol de prospection entrepris par la suite on n'a détecté aucun essaim.

Les opérations de lutte se sont poursuivies pendant toute la période considérée, mais on n'a pas d'autres renseignements à ce sujet.

DJIBOUTI

Le 31 octobre, des bandes larvaires ont été aperçues dans les districts de Ali Sabieh et Dikhil. Le 14 novembre, on a détruit un essaim immature au sud d'Assa Gaila (1200N|4240E).

SOMALIE

Dans la première quinzaine de novembre, on a survolé les zones potentiellement propices à la reproduction, sans trouver de criquets.

Le KENYA, l'OUGANDA et la TANZANIE ont été déclarés exempts de criquets jusqu'au 18 novembre.

PROCHE-ORIENT

Météorologie

Selon les images Meteosat, de légères pluies seraient tombées, dans la première décade de novembre, sur le Tihama du Sud, en Arabie saoudite, et sur le Tihama de la République arabe du Yémen. Fin octobre, une zone de basses pressions centrée sur le sud de la Turquie a envoyé de forts courants du sud-ouest sur la péninsule arabique.

Conditions de reproduction

D'après les images NOAA/VHRR pour octobre, les conditions seraient actuellement favorables à la reproduction le long de le Tihama de la République arabe du Yémen. En Arabie saoudite, il y aurait apparemment des zones limitées de végétation verte dans le Tihama du Sud, mais les conditions ne semblent pas dans l'ensemble très favorables à la reproduction.

Criquets

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

Fin octobre, on signalait de nouvelles invasions d'essaims le long de le Tihama du Sud, notamment dans la zone de Qunfidah-Jizzan, mais également dans celles de Mastura (2306N|3850E) et Bisha (2000N|4236E). Le 1er novembre, des ailés de densité variable ont été aperçus fréquemment entre un point situé à 60 km au nord de Jizzan et Al Qahmah. Des éclosions généralisées auraient débuté le 7 novembre et des bandes larvaires auraient commencé à se former à la mi-novembre, mais on ne dispose pas de renseignements précis à ce sujet. Le 21 novembre, on estimait que les superficies infestées pouvaient atteindre 1 million d'hectares et des opérations de lutte de grande ampleur étaient en cours.

EGYPTE

Entre le 13 et le 27 octobre, cinq essaims matures, dont la taille variait de 10 à 14 km2, auraient été détruits dans la zone de Wadi Sermital (2205N|3625E).

REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN

Le 1er novembre, des groupes d'ailés immatures ont été signalés dans les zones de Dhauran (1443N|4412E), Mabar (146N|4417E) et Dhamar (1435N|4422E). Entre le 2 et le 13 novembre, des essaims ont été aperçus dans les zones de Bagim (1723N|4328E), Thala (1532N|4355E), Majz (1708N|4330E), Sagain (1650N|4327E) et Huth (1615N|4357E). Il s'agissait d'essaims tant matures qu'immatures; le plus grand d'entre eux, signalé à Sagain le 10 novembre, mesurait environ 90 km2. Le 2 novembre, des bandes larvaires de divers stades ont été signalées dans la zone de Wadi Hayran et on a également reçu un rapport non circonstancié signalant des éclosions à El Jawf, dans l'est. Entre le 14 et le 16 novembre, deux autres essaims immatures ont été signalés à Harif Sufyan (1626N|4422E) et Harad, en vol vers l'est en direction de la zone de El Jawf. D'autres grands essaims immatures ont été aperçus les 19 et 20 novembre à Maidi et dans l'île de Kamaran. Pendant la période à l'étude, des opérations de lutte ont été entreprises contre les bandes larvaires et les essaims, mais on ne dispose pas d'autres informations à ce sujet.

KOWEIT

Fin octobre-début novembre, plusieurs essaims ont été aperçus le long de la frontière avec l'Iraq. Le 7 novembre, on a observé des petits groupes d'ailés immatures à Abdali (2904N|4743E). Des opérations limitées de lutte ont été lancées, mais on n'a pas d'autres renseignements à ce sujet.

BAHREIN

Des groupes de criquets ont été signalés le long de la côte du nord-est le 1er novembre.

QATAR

Début novembre, des groupes de criquets ont été signalés dans le nord-est.

OMAN

Le 14 novembre, on a aperçu des ailés épars de faible densité dans la zone de Ibri (2314N|5630E).

IRAQ

Fin octobre, on signalait une invasion de faible ampleur dans le sud-est du pays. Des essaims immatures, qui contenaient parfois un très petit pourcentage d'ailés en phase de maturation, et des groupes très denses ont été signalés dans les zones de Salman et Samawa entre le 25 octobre et le 6 novembre. Des opérations de lutte aérienne ont été entreprises et fin novembre, la situation était jugée calme.

EUROPE

Criquets

ROYAUME-UNI

Le 30 octobre, des criquets épars ont été signalés à Truro et Plymouth, dans le sud-ouest de l'Angleterre, et dans les îles Sorlingues.

TURQUIE

Au début de novembre, des criquets épars ont été aperçus dans le sud de la Turquie.

ASIE DU SUD-OUEST

Météorologie

En octobre, on n'a pas signalé de fortes précipitations dans les zones traditionnelles de reproduction.

Conditions de reproduction

Les conditions seraient défavorables à la reproduction au Pakistan et en Inde. Il a plu récemment en Iran, mais les basses températures enregistrées devraient probablement retarder la maturation et la reproduction.

Criquets

IRAN

A partir du 31 octobre, il y aurait eu une invasion de faible ampleur du pays. Les premiers rapports indiquant la présence de groupes immatures très denses provenaient des zones de Shalamcheh (3029N|4804E) et Bandar Mashahr (3030N|4912E). D'après d'autres rapports, des groupes d'ailés de faible densité auraient envahi, le 1er novembre, les zones de Bushehr (2858N|5048E), Gonaveh (2932N|5030E) et Rig (2929N|5035E). Le 3 novembre, on signalait également des criquets morts dans le golfe au large de Bushehr et de Gonaveh. Du 4 au 8 novembre, on a reçu de nombreux rapports indiquant la présence de groupes de faible densité et de criquets immatures épars dans une zone s'étendant de Gonaveh et Bandar Lingeh sur le golfe, jusqu'à Zad Mahmud (2733N|5512E) à l'est. Dans cette région, des ailés de faible densité ont été aperçus à Kangan (2748N|5205E), Lamard (2715N|5305E), Shiraz, Jahran (2829N|5331E), Darab (2848N|5433E), Fasa (2855N|5335E) et Yasuj (3033N|5135E). L'infestation la plus vaste, signalée le 3 novembre près de Lamard, était due à des groupes d'ailés très denses couvrant une zone de 6 km2. Des opérations limitées de lutte ont été lancées et au 19 novembre, 2 665 ha avaient été traités.

AFGHANISTAN

Le 3 novembre, on a reçu un rapport non confirmé indiquant la présence de criquets dans les districts de Jowand, Wadis, Murghab, Ghormach, Keshk, Walai et Faryab, dans la province occidentale de Badghis.

PAKISTAN

Le 11 novembre, on a aperçu des ailés épars, d'une densité maximale de 750 sujets au kilomètre carré, à Nakti (2537N|6611E).

INDE

Dans la première quinzaine d'octobre, des ailés épars ont été signalés dans 18 localités des districts de Bikaner, Jodhpur et Jaisalmer, au Rajasthan; la densité maximale, relevée à Jaimalsar (2807N|7302E) le 13 octobre était de 1 250 ailés au kilomètre carré.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, des groupes épars de larves et de jeunes ailés ont été signalés dans neuf localités des districts de Barmer et Jaisalmer, au Rajasthan. En outre, des ailés de faible densité ont été observés dans 37 localités et un groupe d'ailès très denses a été aperçu à Jhinjhinyali (2613N|7048E) le 23 octobre.

En octobre, des opérations de lutte au sol ont été entreprises à faible échelle et 216 ha ont été traités.

AMERIQUE DU SUD ET CARAIBES

Criquets

CARAIBES

A partir du 26 octobre, de nombreuses îles des Caraïbes ont à nouveau été envahies et des groupes d'ailés immatures de densité moyenne à élevée ont été signalés dans les endroits suivants: Barbade, Martinique, Grenade, Sainte-Lucie, Sainte-Croix, Saint-Vincent et Grenadines.

Un navire a signalé la présence d'un essaim entre Sainte-Lucie et Guyana au début de novembre.

GUYANE FRANCAISE

Des ailés immatures ont été aperçus à Sinnamary, à l'ouest de Cayenne, à la fin octobre.

SURINAME

Début novembre, on a signalé d'autres criquets.

PREVISIONS POUR DECEMBRE-JANVIER

En **Afrique de l'Ouest**, des essaims continueront à se former à grande échelle au Sénégal et en Mauritanie jusqu'à la mi-décembre et à une échelle faible à modérée en Gambie et en Guinée-Bissau. Les essaims se formant au Sénégal et en Mauritanie pourraient migrer vers l'ouest pour envahir à nouveau le Cap-Vert en décembre, et se diriger également vers le sud, en suivant le déplacement du Front intertropical. Toutefois,

il y aura encore des risques de migration en Afrique du Nord-Ouest, car des systèmes de basse pression sont centrés sur les Acores et l'Espagne. Dans le reste du Sahel, la formation d'essaims devrait se terminer à la fin novembre, après quoi ces essaims migreront probablement vers l'ouest et le nord-ouest. Il pourrait y avoir reproduction dans le nord de la Mauritanie, les zones occidentales limitrophes du Sahara et le nord du Mali, si des pluies abondantes tombent pendant la période couverte par les prévisions, mais il est difficile d'en estimer l'ampleur avec précision. Il y aura probablement des éclosions limitées et des formations de bandes larvaires au Cap-Vert.

En **Afrique du Nord-Ouest**, les essaims et les groupes d'ailés présents dans le nord du Maroc et de l'Algérie resteront probablement immatures pendant tout l'hiver. Il pourra y avoir des reproductions allant de limitées à modérées dans le sud de l'Algérie et dans les zones limitrophes du Maroc et de l'ouest du Sahara. En décembre, il y aura encore des risques d'invasion à grande échelle provenant du sud et du sud-ouest. Pendant la période couverte par les prévisions, la Libye et la Tunisie pourraient être envahies.

En **Afrique de l'Est**, les reproductions se poursuivront probablement le long de la côte de la mer Rouge au Soudan et dans les zones adjacentes du sud-est de l'Egypte et du nord de l'Ethiopie pendant la période couverte par les prévisions. Il est toutefois difficile de prévoir l'ampleur des reproductions, car tout dépendra des pluies qui tomberont dans les zones de reproduction hivernale de la mer Rouge. Des essaims se formeront probablement le long de la mer Rouge et dans le Kassala à partir de la fin novembre. Il y a quelques risques de migration vers le nord et le nord-est.

Au **Proche-Orient**, on prévoit la formation de bandes larvaires à grande échelle sur le Tihama côtière d'Arabie saoudite et, dans une moindre mesure, en République arabe du Yémen pendant la première moitié de la période couverte par les prévisions. Des essaims devraient se former dans ces zones à partir de la mi-décembre et il y aura alors quelques risques de migration vers le nord et le nord-est. L'Arabie saoudite et la République arabe du Yémen pourraient être à nouveau envahies par des essaims provenant du Soudan et de l'Ethiopie.

En **Asie du Sud-Ouest**, des populations d'ailés de faible densité persisteront en Iran, au Pakistan et en Inde pendant la période considérée, mais la situation devrait rester calme.

Dans **les Caraïbes et en Amérique du Sud**, le nombre de criquets devrait progressivement diminuer pendant la période considérée.

Rome, 26 novembre 1988

Desert Locust Situation Summary No. 122 OCTOBER-EARLY NOVEMBER/OCTOBRE-DEBUT NOVEMBRE 19

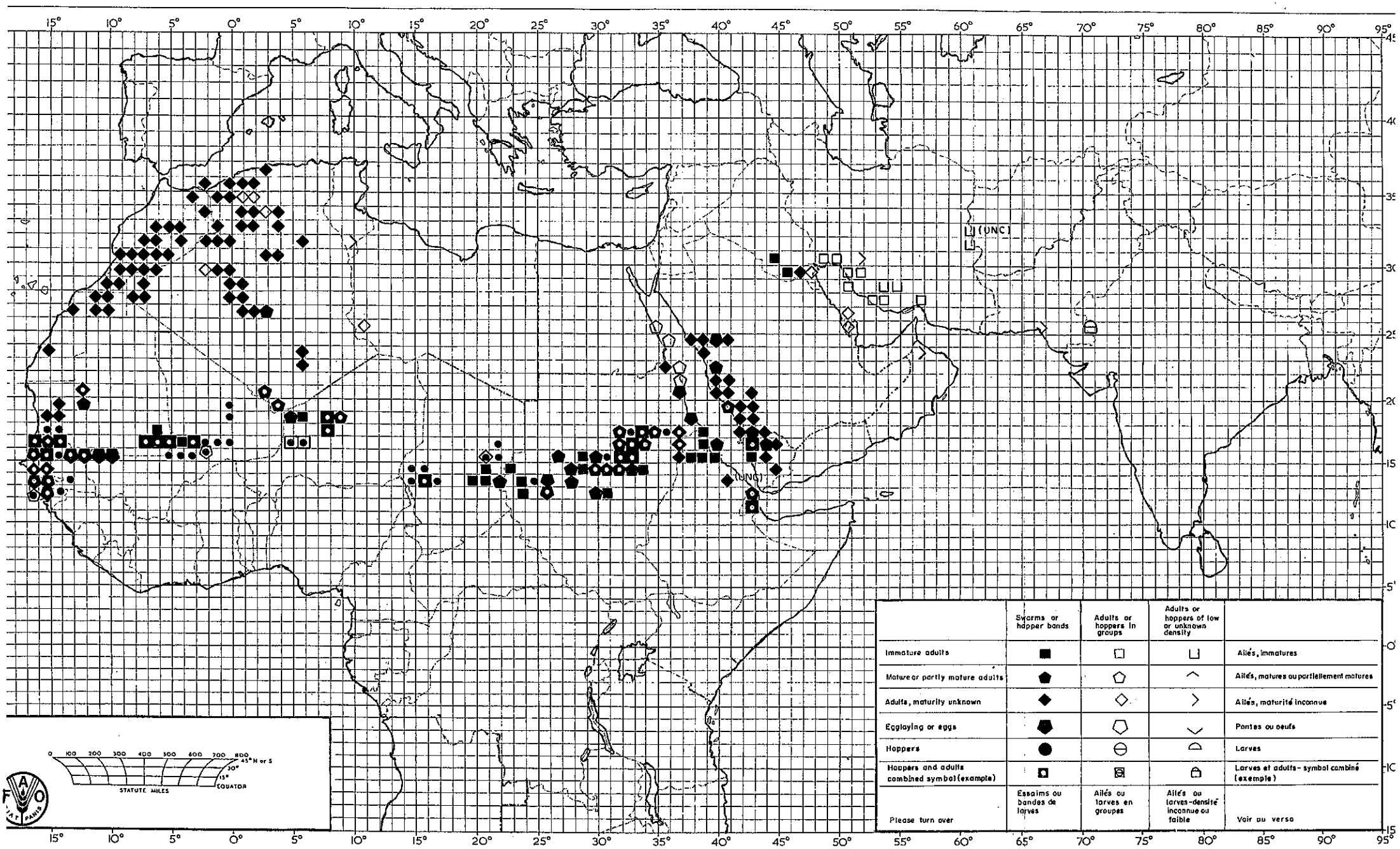

Because of the small scale of the map, a single symbol (simple or compound) is used in each one-degree square, regardless of the number of reports from that square. The symbol indicates the most significant event(s) reported in the square during the period concerned.

Examples:

(i) When both mature and immature swarms are reported in the same square, only the mature swarms are shown.

(ii) When both laying and non-laying mature swarms are reported, the laying swarms only are shown.

(iii) When locusts in bands and swarms are reported from a square, other locust populations in that square are not shown.

(iv) When only non-swarming locusts are reported, locust populations of low or unknown density are not shown if they occur in the same square as locusts in groups.

Vu la petite échelle de la carte, un symbole unique (simple ou composé) figure dans chaque carré représentant un degré de latitude et de longitude, indépendamment du nombre de signalisations se rapportant au carré. Le symbole indique les signalisations les plus importantes connues pour ce carré particulier pendant la période en question.

Exemples:

(i) Lorsque des essaims matures et immatures sont signalés dans un même carré, seuls les essaims matures sont indiqués.

(ii) Lorsque des essaims matures pondants et non-pondants sont signalés, seuls les essaims pondants sont indiqués.

(iii) Lorsque des essaims et des bandes larvaires sont signalées pour un carré les autres populations de criquets pour ce carré ne sont pas indiquées.

(iv) Lorsque seulement des sauterelles non en essaims sont signalées, les populations de densité faible ou inconnue ne sont pas indiquées si elles se trouvent dans le même carré que des sauterelles en groupes.